

# Questions Fréquentes pour les subventions Vivre mieux 2025/2026

## Qu'est-ce que les subventions Vivre mieux ?

Les subventions Vivre mieux offrent un financement aux organisations communautaires de services aux aînés afin qu'elles puissent fournir aux personnes aînées de leur communauté l'équipement, les services et les programmes sociaux dont elles ont besoin pour demeurer en santé, engagées et actives. Depuis 2020, le programme Vivre mieux a rejoint plus de 5 600 personnes aînées dans plus de 45 communautés à travers le Canada.

## Quelles sont les nouveautés pour 2025/2026 ?

Les volets de financement de cette année sont Viellir en action, qui finance des programmes visant à favoriser les liens sociaux et le sentiment d'appartenance chez les personnes aînées, et Vieillir avec courage, qui soutient des initiatives luttant contre l'âgisme, prévenant les abus et la négligence envers les aînés, et protégeant leurs droits.

## Qui peut faire une demande de subvention Vivre mieux ?

Les organismes de bienfaisance enregistrés au Canada et les donataires reconnus qui soutiennent directement les personnes aînées peuvent demander des subventions pouvant atteindre 20 000 \$ chacune.

Si vous n'êtes pas certain que votre organisation répond à ces critères, [veuillez consulter le site Web de l'ARC](#).

## Quel est le montant du financement disponible pour chaque organisation ?

Le montant des subventions varie selon la portée et l'impact du projet. Le modèle actuel, sujet à changement, prévoit des subventions pouvant atteindre 20 000 \$ par projet, avec une priorité accordée aux initiatives démontrant des retombées communautaires mesurables.



# Questions Fréquentes pour les subventions Vivre mieux 2025/2026

## Quelle est la date limite pour présenter une demande ?

L'appel à candidatures ouvre le 24 mars 2025 et se termine le 14 avril 2025.

## Comment mon organisation peut-elle présenter une demande ?

- Le processus de demande est entièrement en ligne :
- Rendez-vous sur le portail de demande à partir du 24 mars 2025.
- Suivez les instructions étape par étape pour chaque section du formulaire.
- Assurez-vous de soumettre votre demande complète avant la date limite.
- Vous recevrez un courriel de confirmation une fois votre demande soumise.

## Avez-vous des conseils ou points importants à partager ?

- Soyez clairs et précis : Décrivez clairement les objectifs et les activités de votre programme, ainsi que son alignement avec les priorités 2025.
- Mettez l'accent sur les retombées : Expliquez comment votre programme profitera aux personnes âgées et quel changement il apportera dans votre communauté.
- Impliquez les personnes âgées : Les programmes qui intègrent activement les aînés dans la planification, le leadership ou la prestation sont fortement encouragés.
- Proposez un budget réaliste : Détaillez l'utilisation des fonds prévues, en veillant à ce que les coûts soient raisonnables et clairement liés au programme.

## Puis-je présenter plus d'une demande ?

Les organisations peuvent soumettre plusieurs demandes couvrant les deux volets de financement; toutefois, une seule demande par organisation sera financée par cycle de subvention. Les anciens bénéficiaires sont invités à soumettre une nouvelle demande.

## Quand saurai-je si ma demande a été acceptée ?

Tous les candidats recevront une notification par courriel d'ici le 12 mai 2025. Les candidats retenus recevront des instructions détaillées concernant les prochaines étapes, y compris les ententes contractuelles et les attentes en matière de rapports.

## Comment puis-je en savoir plus ?

TVisitez le site Web d'Aide aux Aînés Canada, à la page du programme Vivre mieux